

Communiqué de presse

**Zéro Déforestation : les filières agricoles et agroalimentaires s'engagent pour l'alimentation durable des animaux d'élevage**

Le 30 janvier 2018, les acteurs signataires de la démarche Duralim ont décidé de s'engager dans la lutte contre la déforestation. Cet engagement s'inscrit dans les réflexions en cours au niveau de l'Etat français, et pour lesquelles les filières agricoles et agroalimentaires souhaitent être force de propositions.

*« Les entreprises de nutrition animale signataires de la charte DURALIM s'engagent à garantir la durabilité de leurs approvisionnements en **matières premières produites en France et importées.***

*Le programme de travail, à mettre en place avec l'appui des filières en amont et en aval, se concentrera sur :*

- *Un **nouveau « plan protéines »** tant au niveau européen que national pour la fourniture de l'élevage.*
- *Des initiatives pour **soutenir et encourager l'utilisation de matières premières importées durables.***

***Leur ambition est d'atteindre, au plus tard en 2025, 100% d'approvisionnements durables, avec un objectif zéro déforestation. »***

Les Membres de Duralim ont souligné l'importance de pouvoir disposer de plusieurs leviers d'actions, en France, en Europe et dans les autres pays du Monde fournisseurs, pour parvenir à l'objectif « 100% durable » d'ici 2025. Un groupe de travail dédié a été constitué afin de définir précisément les notions de « 100% durable » et de « zéro déforestation, lister les matières premières ciblées, identifier les leviers d'actions à mettre en œuvre et fixer des paliers intermédiaires d'ici 2025. Le plan d'action alors défini sera proposé pour validation à la prochaine réunion plénière de Duralim.

*Duralim est une plateforme collaborative, ouverte à tous ceux qui agissent au quotidien en faveur de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Elle implique tous les maillons des filières agricoles et agroalimentaires, de la production de matières premières jusqu'à la distribution de produits animaux aux consommateurs. Ses 61 Membres sont des entreprises ou des organisations professionnelles, signataires de la charte Duralim. Ils œuvrent chacun à leur niveau pour promouvoir et améliorer la durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage.*

